

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 010/2022

A la société KONGO CONSULT

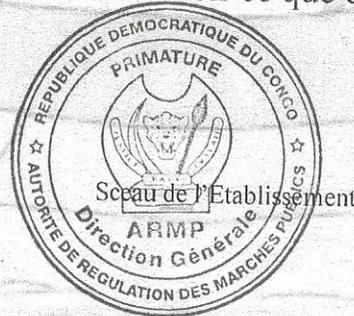
Après avoir reçu le contrat du marché n° 7073/PRRIS/BCECO/DG/DPM/CLM/2019/SC, conclu avec le BCECO, pour un montant total hors taxe de dollars américains soixante-six mille cinq cent trente-un, seize centimes (USD 66 531,16) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 26/01/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

P.O.
[Signature]



P.O. Directeur Général

[Signature]